

Etudes à l'étranger

Par moot, le 12/02/2012 à 19:43

Bonjour,

Je suis actuellement en première année de licence de droit en France et j'envisage de poursuivre mes études à Bruxelles.

J'ai plusieurs questions auxquelles je n'arrive pas à trouver de réponse :

Est il possible d'obtenir une équivalence pour poursuivre mes études directement en deuxième année en Belgique ? Je me suis renseignée mais j'aimerais trouver le témoignage de quelqu'un qui l'a fait.

Est il possible de revenir étudier en France après quelques années en Belgique?

Et surtout, est il possible de travailler en France après des études de droit belge sans faire obligatoirement du droit international ?

J'espère que quelqu'un pourra m'aider, merci d'avance !